

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
Centre de Linguistique Appliquée de Besançon

Master Sciences du Langage « Métiers du Français Langue Etrangère », 2ème année

Année universitaire 2005-2006

Référentiel de compétences des enseignants de Disciplines Non Linguistiques
et de français des sections bilingues en Pologne

PRODUIT FINAL

Frédérique MOREAU

Sous la direction de M. Régis Cristin, Université de Franche-Comté

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DU REFERENTIEL	1
1. Pourquoi élaborer un référentiel de compétences professionnelles ?	1
1. Conception du référentiel.	2
2.1. Profil de l'enseignant en fin de formation initiale universitaire en Pologne.	2
2.1. Missions des enseignants de DNL et de français dans les sections bilingues francophones en Pologne.	5
2.1. Enseigner en section bilingue : expertise multiple, certes, mais expertise nouvelle et spécifique surtout.	7
II. LE REFERENTIEL	9
PARTIE I : COMPETENCES GENERALES COMMUNES AUX ENSEIGNANTS DE DNL ET DE FRANÇAIS EN POLOGNE	10
Mission 1 : Assurer l'enseignement de sa discipline.	11
Mission 2 : Assumer la responsabilité éducative, administrative et éthique de l'enseignant.	14
Mission 3 : Gérer sa propre formation continue.	15
PARTIE II : COMPETENCES SPECIFIQUES AUX ENSEIGNANTS DE DNL DANS LES SECTIONS BILINGUES FRANCOPHONES EN POLOGNE.	16
Mission 1 : Utiliser le français comme langue d'enseignement/apprentissage.	17
Mission 2 : Enseigner sa discipline « en bilingue ».	23

PARTIE III : COMPETENCES SPECIFIQUES AUX ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS DANS LES SECTIONS BILINGUES FRANCOPHONES EN POLOGNE. 26

Mission : Enseigner le français en tant que : FLE, langue d'enseignement/apprentissage des Disciplines Non Linguistiques, « discipline » dans la perspective des épreuves de la Matura bilingue. 27

PARTIE IV : COMPETENCES COMMUNES AUX ENSEIGNANTS DE DNL ET DE FRANÇAIS RELATIVES A L'INTEGRATION DES LANGUES ET DES DISCIPLINES PAR LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS INTERDISCIPLINAIRES BILINGUES. 32

Mission : Mener des activités/projets interdisciplinaires visant l'intégration des langues et des disciplines. 33

I. PRESENTATION DU REFERENTIEL

1. Pourquoi élaborer un référentiel ?

L'enseignement bilingue connaît en Pologne un succès constant depuis 1991, date de la création des cinq premières sections.

En Pologne, comme dans tous les pays où l'enseignement bilingue se développe, se pose la question de *la formation des enseignants* impliqués dans ce nouveau type d'enseignement. En effet, de la formation des enseignants dépend la qualité de l'enseignement bilingue, et les Rencontres de l'enseignement bilingue francophone en Europe (Prague, novembre 2005) ont fortement rappelé que si l'on veut que l'enseignement bilingue se généralise, se démocratise, on ne peut faire l'économie de ces formations.

A l'heure actuelle, les enseignants des sections bilingues francophones en Pologne disposent d'une excellente formation initiale, tant disciplinaire que pédagogique. Depuis 2006, le niveau requis par le Ministère National de l'Education et du Sport pour enseigner au collège et au lycée est **la maîtrise (bac + 5)** et une **formation pédagogique** est désormais obligatoire. Les qualifications requises pour l'enseignement d'une discipline en langue étrangère sont définies par l'arrêté du Ministère National de l'Education et du Sport du 10 septembre 2002 - § 12¹: mis à part les études en Philologie ou en Collège de formation des maîtres de langue étrangère (NKJO) un « examen de connaissances de la langue de niveau minimum élémentaire (podstawowy) » est requis, c'est-à-dire **le niveau B1** du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (correspondant à l'ancien DELF 1^{er} degré). Ce niveau est demandé **quelque soit la discipline et le niveau enseigné.**

Cependant une double formation, linguistique et disciplinaire, ne suffit pas pour affronter correctement l'enseignement bilingue. Celui-ci demande « *un repositionnement des pratiques pédagogiques et, partant, des programmes de formation initiale et continue des enseignants. Les enjeux touchent les enseignants de langues, de Disciplines Non Linguistiques (DNL) et leur – nécessaire – collaboration.* »² En effet si, selon Jean Duverger, « *toute la spécificité, l'originalité, la richesse, voire l'excellence des sections bilingues repose fondamentalement sur [les professeurs de DNL]* »³, le passage de l'enseignement

¹ Rozporządzenie Ministra Edukacji Narodowej i Sportu z dnia 10 września 2002 r. § 12.

² GAJO L., « L'enseignant en section bilingue : un nouvel enseignant ? » Rencontres de l'enseignement bilingue francophone en Europe, Prague, novembre 2005.

³ DUVERGER J., « Enseigner en français ? pas si simple... » in *Le français dans le monde*, sept-oct 2003, n°329.

d'une L2 dans un milieu scolaire monolingue à un enseignement scolaire bilingue implique, pour les enseignants de langue également, un déplacement de perspective fondamental. « *Plus qu'un généraliste ou un spécialiste, l'enseignant de section bilingue se positionne comme un « spécialiste du transversal », un chercheur en action* »⁴.

Quelles doivent être les compétences de ces nouveaux enseignants? Que doivent-ils savoir, apprendre à faire, pour relever le défi de l'enseignement bilingue ? Malgré l'intérêt suscité par l'enseignement bilingue, les nombreuses études récentes et l'importance chaque fois soulignée de la formation des enseignants, « *il n'est pas possible de dire à l'heure actuelle qu'il existe un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être constitué, consolidé, scientifiquement validé, universellement reconnu, qui puisse représenter un référentiel commun pour la formation des enseignants en situation bilingue* ».⁵

Les référentiels de compétences professionnelles, en ce qu'ils décrivent les compétences requises pour l'exercice d'un métier, constituent le passage obligé entre besoins et actions de formation. Face à la diversité des modalités de l'enseignement bilingue à travers le monde il semble que, plus qu'un référentiel généralisable à tous les enseignants de sections bilingues, il faille élaborer *des* référentiels de compétences professionnelles qui, au-delà des compétences didactiques et pédagogiques communes établies, prennent en compte les orientations nationales en matière de formation initiale des enseignants, la conception du métier d'enseignant et de l'apprentissage ainsi que les modalités d'enseignement bilingue adoptées.

Le référentiel de compétences professionnelles des enseignants de DNL et de français dans les sections bilingues francophones en Pologne proposé ici devrait permettre d'asseoir les futures actions de formation sur des compétences identifiées et adaptées à la situation de l'enseignement bilingue en Pologne.

1. Conception du référentiel.

1.1. Profil de l'enseignant en fin de formation initiale universitaire en Pologne.

L'enseignant de section bilingue (de français comme de DNL) est avant tout un enseignant, qui se doit de maîtriser les compétences professionnelles générales correspondant à la culture éducative du pays où il enseigne. C'est pourquoi, à la question : « quelle doit être la formation / les compétences d'un enseignant, de français ou de DNL en section bilingue », on pourrait substituer celles-ci : « à partir de quelle situation de départ peut-on envisager de

⁴ GAJO L., « L'enseignant en section bilingue : un nouvel enseignant ? » Rencontres de l'enseignement bilingue francophone en Europe, Prague, novembre 2005.

⁵ CAVALLI M., *Education bilingue et plurilinguisme : Le cas du Val d'Aoste*, coll. LAL, Didier, 2005.

proposer des ensembles de compétences à acquérir ? », « vers quelles modifications des identités sociales et professionnelles doit-on aller pour espérer l'amélioration dans les systèmes d'enseignement prévue au départ ? ».

Le référentiel de compétences proposé prend en compte la définition de l'identité professionnelle des enseignants en Pologne en fin de formation initiale telle que la définit la loi du 7 septembre 2004 des nouveaux standards de formation initiale des enseignants⁶ :

PROFIL DE L'ENSEIGNANT EN FIN DE FORMATION INITIALE UNIVERSITAIRE EN POLOGNE

A l'issue des études universitaires dans le domaine de l'enseignement, le futur enseignant devrait être préparé à la réalisation de tâches didactiques complexes, éducatives et sociales concernant la vie scolaire.

Il devrait être formé dans les domaines suivants, et être capable de :

1) L'enseignement :

- Transmettre les savoirs de manière efficace.
- S'autoformer pour actualiser ses connaissances et les approfondir.
- Relier ces savoirs avec d'autres disciplines.

2) La psychologie et la pédagogie :

- Assurer des fonctions éducatives.
- Accompagner les élèves dans leur développement général.
- Individualiser les processus d'enseignement afin de répondre aux besoins de chaque élève.
- Organiser la vie sociale de la classe, de l'école et de l'environnement local.
- Coopérer avec les autres enseignants, les parents, la société locale.

3) La didactique :

- Concevoir et mettre en œuvre les activités éducatives.

⁶ Załącznik do rozporządzenia Ministra Edukacji Narodowej i Sportu z dnia 7 września 2004 r. « Standardy Kształcenia Nauczycieli na studiach wyższych zawodowych, uzupełniających studiach magisterskich, jednolitych studiach magisterskich oraz studiach podyplomowych ».

- Eveiller l'intérêt des élèves.
 - Favoriser le développement intellectuel des élèves en choisissant des méthodes actives, des techniques d'enseignement et un matériel didactique approprié.
 - Examiner et évaluer la réussite des élèves.
 - Examiner et évaluer sa propre pratique.
- 4) Les technologies de l'Information et de la Communication :
- Mettre les TICE au service de sa pratique pédagogique.
- 5) Les langues étrangères :
- Avoir une maîtrise approfondie d'une langue étrangère.

Il doit également être capable de :

- 1) Coopérer avec les élèves, les enseignants, le milieu familial, l'environnement extra-scolaire des élèves dans le cadre de la réalisation des tâches éducatives.
- 2) Proposer des tâches éducatives sortant du domaine enseigné et du cadre scolaire.
- 3) Créer et évaluer de manière autonome ses projets, actions et démarches, et participer activement à la diffusion des bonnes pratiques.
- 4) Se développer professionnellement et personnellement par lui-même et en collaboration avec d'autres enseignants.
- 5) Connaître les lois concernant le système éducatif et le statut professionnel des enseignants et savoir les utiliser dans ses pratiques.

De plus, cette formation au métier d'enseignant devrait lui permettre d'acquérir des compétences dans les domaines :

- 1) Didactique
- 2) Educatif et social :
 - Savoir reconnaître les besoins des élèves et être capable de collaborer dans les relations avec autrui.
- 3) De la créativité :
 - S'autoformer.
 - Innover, dépasser les standards.
 - Etre mobile, flexible. Savoir s'adapter aux différentes situations.

4) De la praxéologie :

- Planifier, organiser, réaliser, contrôler et évaluer les processus éducatifs.

5) De la communication :

- Savoir adapter son comportement verbal et paraverbal aux différentes situations.

6) Des TICE :

- Utiliser les TICE et les mettre au service de sa pratique pédagogique.

7) Linguistique :

- Avoir un niveau avancé dans au moins une langue étrangère

Ces objectifs de formation initiale sont liés à une conception de l'enseignant comme « *praticien réflexif* »⁷ : enseignant en recherche/action, il maîtrise les différents aspects de son enseignement, est en mesure de concevoir des situations d'apprentissage et d'individualiser les processus d'enseignement. Il sait proposer des solutions innovantes et fait preuve de créativité ; et participe à la diffusion des bonnes pratiques. Il est de plus capable d'avoir une distance critique vis-à-vis de ses pratiques.

L'enseignant polonais est également un « *acteur social* »⁷ conscient de sa responsabilité éducative, capable de s'engager dans des projets collectifs ; et une « *personne* »⁷ soucieuse de son développement personnel et professionnel, en relation avec l'environnement scolaire et local.

1.2. Missions des enseignants de DNL et de français dans les sections bilingues francophones en Pologne.

Les missions, activités et tâches des enseignants de DNL et de français relèvent pour certaines du rôle traditionnel de l'enseignant de langue ou de discipline mais sont en partie réorientées dans le cadre de l'éducation bilingue, alors que d'autres font plus directement référence à de nouvelles expertises. Décrire les compétences professionnelles de ce nouveau type d'enseignants nécessite une description préalable de ces missions « revisitées » par l'enseignement bilingue :

⁷ D'après les typologies de PAQUAY L., « former des enseignants professionnels », DE BOECK Université, 1996.

MISSIONS DES ENSEIGNANTS DE DNL DANS LES SECTIONS BILINGUES FRANCOPHONES EN POLOGNE

- ❖ Utiliser le français comme langue d'enseignement/apprentissage
- ❖ Enseigner sa discipline « en bilingue » :
 - Elaborer une progression annuelle bilingue à partir du programme-cadre et des standards éducatifs du Ministère National de l'Education et du Sport.
 - Concevoir une séquence/séance didactique bilingue exploitant la dimension interculturelle de la DNL.
 - Mettre en œuvre une séquence didactique bilingue.
 - Analyser une situation d'enseignement/apprentissage.
 - Gérer le groupe et la relation pédagogique.
- ❖ Mener des activités/projets interdisciplinaires visant l'intégration des langues et des disciplines.
- ❖ Assumer la responsabilité éducative, administrative et éthique de l'enseignant.
- ❖ Gérer sa propre formation continue.

MISSIONS DES ENSEIGNANTS DE FRANCAIS DANS LES SECTIONS BILINGUES FRANCOPHONES EN POLOGNE

- ❖ Enseigner le français en tant que : FLE, langue d'enseignement/apprentissage des Disciplines Non Linguistiques, « discipline » dans la perspective des épreuves de la Matura bilingue .
 - Elaborer une progression pluriannuelle et annuelle prenant en compte les différents statuts du français dans l'enseignement bilingue.
 - Concevoir des séquences/séances didactiques prenant en compte les différents statuts du français dans l'enseignement bilingue.
 - Mettre en œuvre des séquences didactiques.
 - Analyser une situation d'enseignement/apprentissage.
 - Gérer le groupe et la relation pédagogique.
- ❖ Mener des activités/projets interdisciplinaires visant l'intégration des langues et des disciplines.
- ❖ Assumer la responsabilité éducative, administrative et éthique de l'enseignant.
- ❖ Gérer sa propre formation continue.

1.3. Enseigner en section bilingue : expertise multiple certes, mais expertise nouvelle et spécifique surtout.

Si l'on se réfère aux désignations européennes CLIL (Content and language integrated learning) et EMILE (Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère), « le maître mot de l'enseignement bilingue semble être « intégration », dans le sens d'un croisement de plusieurs langues et la mise en évidence des aspects linguistiquement pertinents des savoirs disciplinaires. Du côté de l'enseignant, cette perspective doit se traduire par une pratique « décloisonnée » et/ou « décloisonnante » proposant un nouveau regard sur les savoirs et leurs constructions et, partant, une didactique spécifique. »⁸

Les enseignants de français :

Le statut de la L2, vecteur d'apprentissages disciplinaires, implique un déplacement de perspective fondamental et, de la part de l'enseignant de L2, une capacité à :

- « *capitaliser les acquisitions faites ailleurs que dans son cours,*
- *mettre en place chez les élèves des savoirs, savoir-faire et savoir-être langagiers réutilisables dans les DNL,*
- *faire progresser l'interlangue des élèves à travers toutes les activités et les domaines typiques du cours de langue. »*⁹

Dans le cadre de l'enseignement bilingue en Pologne, l'enseignant de français se doit de maîtriser une expertise supplémentaire liée à la nature des épreuves de la Matura bilingue (analyse et production de textes argumentatifs, lecture analytique, étude d'une œuvre intégrale).

Les enseignants de DNL :

L'enseignement en section bilingue exige des enseignants de DNL, et c'est ce qui fait la spécificité de leur profil, la capacité d'enseigner une ou plusieurs matière(s) du programme en français et, via ce processus, d'enseigner la langue elle-même.

Les fonctions métacommunicatives essentielles de l'enseignant, définies par DABENE (1984) :

- vecteur d'information ;
- évaluateur ;
- distributeur de la parole

⁸ GAJO L., « L'enseignant en section bilingue : un nouvel enseignant ? » Rencontres de l'enseignement bilingue francophone en Europe, Prague, novembre 2005.

⁹ CAVALLI M., *Education bilingue et plurilinguisme : Le cas du Val d'Aoste*, coll. LAL, Didier, 2005.

méritent d'être repensées dans le cadre de l'enseignement bilingue. Gajo en propose une présentation réaménagée et enrichie d'une quatrième fonction, celle de médiateur :

- *« vecteur et négociateur de savoirs : l'enseignant est dépositaire de savoirs savants qu'il met à disposition de ses élèves, relie à leurs savoirs propres dans le cadre de tâches données ; la particularité de la classe bilingue tient à la confluence de savoirs linguistiques et disciplinaires, centrale dans le processus d'enseignement/apprentissage ;*
- *déclencheur d'évaluation : L'enseignant se doit d'accompagner et de contrôler les productions, de nature essentiellement verbale, de ses élèves ; l'enseignement bilingue impliquera en outre une évaluation de la production linguistique par le produit disciplinaire ;*
- *stimulateur de la parole : l'enseignant assume en principe la responsabilité dans la circulation de la parole en classe ; dans l'enseignement bilingue, la verbalisation occupe une place centrale et doit être « distribuée » de manière adéquate ; cette verbalisation implique aussi une politique de l'alternance des langues ;*
- *médiateur : l'enseignant incarne aussi, qu'il le veuille ou non, une référence socioculturelle pour ses élèves ; dans le cadre de l'enseignement bilingue, il veillera particulièrement aux représentations métalinguistiques véhiculées par les acteurs et assumera une responsabilité dans le développement de représentations adéquates et nuancées des langues, de leur apprentissage et du plurilinguisme. »¹⁰*

Les fonctions de l'enseignant de DNL, renouvelées par l'enseignement bilingue, exigent une formation à deux niveaux : linguistique (développement de la compétence de communication permettant de véhiculer de manière adéquate un contenu disciplinaire) mais surtout à la didactique et à la pédagogie bilingue.

¹⁰ GAJO L., « L'enseignant en section bilingue : un nouvel enseignant ? » Rencontres de l'enseignement bilingue francophone en Europe, Prague, novembre 2005.

**REFERENTIEL DE COMPETENCES
DE L'ENSEIGNANT DE DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE ET DE
L'ENSEIGNANT DE FRANÇAIS DANS LES SECTIONS BILINGUES
FRANCOPHONES EN POLOGNE**

PARTIE I :

**COMPETENCES GENERALES COMMUNES AUX ENSEIGNANTS
DE DNL ET DE FRANÇAIS EN POLOGNE**

MISSION 1 : Assurer l'enseignement de sa discipline

1. COMPETENCES DIDACTIQUES

Activité : L'enseignant doit être capable de ...	Compétences spécifiques	
1.1. Elaborer une progression annuelle à partir du programme-cadre polonais	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître le programme-cadre polonais et les contenus disciplinaires à enseigner.
	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaborer une progression annuelle à partir du programme-cadre (<i>Modules thématiques / unités / séquences d'apprentissage</i>). ▪ Traduire les contenus du programme en objectifs d'apprentissage. ▪ Etablir une progression en spirale favorisant le réemploi.
1.2. Concevoir une séquence/ séance didactique	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître la méthodologie de l'enseignement de sa discipline. – Maîtriser les théories de l'apprentissage qui sous-tendent les activités (Socio-constructivisme, concept de zone de développement proximal). ▪ Maîtriser les objectifs et les fonctions des différentes formes de l'évaluation (évaluation diagnostique, formative et sommative) ▪ Maîtriser la pédagogie de l'erreur. ▪ Maîtriser la pédagogie différenciée.
	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir les objectifs d'apprentissage de la séquence en termes de résultats concrets attendus de l'élève. ▪ Inscrire la séquence dans une progression en spirale favorisant le réemploi. ▪ En identifier les préalables. ▪ Choisir une méthodologie adéquate pour atteindre les objectifs pédagogiques visés. ▪ Tenir compte des différentes phases de l'apprentissage (découverte, acquisition, fixation, réemploi). ▪ Concevoir des situations-problèmes adaptées aux possibilités des élèves. ▪ Définir les activités en fonction des objectifs, de la progression, et les inscrire dans une durée. ▪ Concevoir des consignes claires. ▪ Concevoir des activités de consolidation et de réinvestissement des acquis. ▪ Prévoir les supports. ▪ Concevoir des situations d'évaluation diagnostique, formative et sommative aux différents moments de l'apprentissage, c'est-à-dire : <ul style="list-style-type: none"> – Choisir un mode d'évaluation en fonction de l'objectif poursuivi. – Déterminer l'objet de l'évaluation. – Définir le niveau d'exigence de l'objectif à évaluer. – Établir les indices de réussite. – Élaborer des grilles d'évaluation. ▪ Concevoir des activités de remédiation ou d'approfondissement. ▪ Concevoir des dispositifs de différenciation.

1.3. Analyser une situation d'enseignement/ apprentissage	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les critères d'efficience et d'efficacité.
	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesurer l'efficacité de son enseignement et en tenir compte pour la conception et la planification des séquences futures. <ul style="list-style-type: none"> – Analyser les résultats des élèves et déterminer les causes des erreurs. – Mettre en œuvre des activités de régulation en fonction de cette analyse. – Prendre des décisions de progression.
	Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une attitude réflexive sur sa pratique. ▪ Se remettre en question.

2. COMPETENCES PEDAGOGIQUES

Activité : L'enseignant doit être capable de ...	Compétences spécifiques	
2.1. Mettre en œuvre une séquence didactique bilingue	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser les différentes méthodes pédagogiques, notamment les méthodes actives et coopératives. ▪ Connaître les différents outils des TICE permettant d'accroître l'efficacité de son enseignement.
	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gérer les différents moments d'une séquence. ▪ Gérer l'espace classe et le temps de la leçon en fonction des activités. ▪ Mettre en place une pédagogie : <ul style="list-style-type: none"> – active (impliquer l'élève dans la construction de ses compétences et connaissances) ; – centrée sur l'apprenant ; – interactive ; – coopérative (stimuler la coopération entre les apprenants pour l'accomplissement de tâches cognitives complexes). ▪ Travailler à partir des représentations des élèves. ▪ Tirer parti des réussites des élèves. ▪ Varier les situations d'apprentissage (frontales, individualisées, interactives). ▪ Varier les modalités de travail (travail collectif, individuel, en groupe). ▪ Proposer des activités de substitution aux activités prévues, relancer l'intérêt des élèves. ▪ Utiliser la bibliothèque pour les activités de recherches documentaires sur Internet, le travail en groupes. ▪ Favoriser la prise de parole à travers : <ul style="list-style-type: none"> – les interventions en classe ; – des mise en commun de travaux de groupes ; – des exposés. ▪ S'assurer de la compréhension des élèves par de fréquentes répétitions, reformulations et résumés. ▪ Développer chez les élèves des capacités de compensation (demander de répéter, de parler plus lentement, recours à une périphrase...).

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se servir des nouvelles technologies : <ul style="list-style-type: none"> – Utiliser les documents disponibles sur supports numériques. – Utiliser des logiciels d'édition de documents (logiciels de traitement de textes, d'édition de pages Web). – Exploiter les potentialités didactiques de logiciels en relation avec les objectifs d'enseignement. – Intégrer les outils multimédias dans son enseignement (CD-Rom, sites multimédias). – Exploiter le matériel disponible dans les sections bilingues (ordinateur portable et vidéo projecteur). ▪ Observer et évaluer les apprentissages des élèves <ul style="list-style-type: none"> – Utiliser des grilles, des échelles d'évaluation, des grilles d'auto-évaluation. ▪ Varier les modalités de correction (auto-correction, inter-correction, correction collective). ▪ Mettre en œuvre des activités de remédiation ou d'approfondissement. ▪ Faire évoluer des dispositifs de différenciation.
	Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être créatif. ▪ Être dynamique. ▪ Être attentif aux réactions des élèves.
2.2. Gérer le groupe et la relation pédagogique.	Savoir	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser les techniques de gestion de groupe.
	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir une atmosphère d'apprentissage positive. ▪ Utiliser différentes formes de communication, verbale et para-verbale. ▪ Développer une écoute mutuelle dans la classe. ▪ Développer la coopération entre les élèves. ▪ Impliquer les élèves dans leurs apprentissages. ▪ Situer les élèves dans une dynamique de progrès, les responsabiliser. ▪ Favoriser l'autonomie de l'élève : <ul style="list-style-type: none"> – Guider les apprentissages par des activités qui amènent les élèves à produire du sens (questionnaires, guides de réponses...). – Développer la recherche personnelle d'information (à la bibliothèque, sur Internet, dans des manuels...). – Stimuler l'utilisation, pour le contrôle de leurs connaissances, de diverses instances (dictionnaires, manuels, textes divers en langue cible, personnes ressources...) – Développer systématiquement la prise de notes. ▪ Associer l'élève à sa progression et expliciter avec lui les objectifs à atteindre. ▪ Gérer l'hétérogénéité du groupe-classe. ▪ Mettre en place une pédagogie différenciée. ▪ Apporter un soutien pédagogique aux élèves en difficulté.
	Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être à l'écoute des élèves. ▪ Savoir mettre en avant les réussites des élèves. ▪ Être constructif. ▪ Être patient. ▪ Encourager les élèves. ▪ Se mettre en retrait et laisser un espace pour l'initiative et l'autonomie. ▪ Être attentif aux différents rythmes d'apprentissage des élèves.

MISSION 2 : Assumer la responsabilité éducative, administrative et éthique de l'enseignant

Compétences spécifiques	
Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les textes de référence du Ministère National de l'Éducation et du Sport et la réglementation en vigueur. ▪ Connaître les valeurs de référence du système éducatif polonais. ▪ Connaître le statut professionnel de l'enseignant. ▪ Connaître le règlement interne de l'établissement. ▪ Connaître l'environnement social, économique et culturel de l'école. ▪ Maîtriser la pédagogie du projet d'établissement.
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispenser un enseignement en accord avec les valeurs éducatives du Ministère National de l'Éducation et du Sport. ▪ Identifier les relations entre l'école et son environnement social, économique et culturel. ▪ Identifier les partenaires avec lesquels il peut être conduit à être en relation. ▪ Coopérer avec les autres enseignants, le milieu familial, l'environnement extra-scolaire des élèves afin de réaliser les tâches éducatives. ▪ Organiser la vie sociale de la classe, de l'école et du milieu scolaire. <ul style="list-style-type: none"> – Gérer les listes des élèves (absences). – Assumer les tâches de professeur principal. – Participer aux conseils de classe. – Assurer des remplacements en cas d'absence de collègues. – Participer à la préparation, à la surveillance et à la correction des examens internes (Tests de mi- parcours, de fin de collège, bac blanc, oraux de Matura). ▪ Informer et impliquer les parents : <ul style="list-style-type: none"> – Animer des réunions parents, conduire des entretiens à différents moments de l'année. – Répondre aux préoccupations des parents. ▪ Élaborer et négocier un projet d'établissement. ▪ Proposer des tâches éducatives extra-scolaires et sortant du domaine enseigné.
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'intéresser à la communauté éducative dans son ensemble. ▪ Se situer clairement vis-à-vis de son autonomie personnelle et de ce qui relève de l'institution. ▪ Accepter le débat et la négociation.

MISSION 3 : Gérer sa propre formation continue.

Compétences spécifiques	
Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les travaux récents sur l'enseignement bilingue, les sites Internet proposant des ressources didactiques et pédagogiques innovantes. ▪ Connaître les différentes offres de formation continue en Pologne et en France (bourses, stages et formations proposés par le CODN et l'Ambassade de France).
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expliciter, analyser et auto-évaluer ses pratiques (notamment au sein de groupes de travail). ▪ Adopter une démarche personnelle d'autoformation par la recherche-action : <ul style="list-style-type: none"> - Lire, s'informer. - Expérimenter de nouvelles pratiques, innover. - Échanger avec ses collègues. ▪ Accueillir des enseignants stagiaires en formation initiale. ▪ Établir son propre bilan de compétences. ▪ Établir son programme personnel de formation continue. ▪ Négocier un projet de formation continue avec des collègues (de son établissement, du réseau des sections bilingues) auprès des autorités éducatives locales. ▪ Être acteur du système de formation continue, notamment en participant à l'élaboration de son contenu. ▪ Participer activement à la diffusion des bonnes pratiques.
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une attitude réflexive. ▪ Remettre en question ses habitudes, ses manières de faire. ▪ Être exigeant envers soi-même. ▪ Être lucide. ▪ Avoir le souci permanent d'acquérir de nouvelles compétences. ▪ Renouveler, mettre à jour ses connaissances.

PARTIE II :

**COMPETENCES SPECIFIQUES AUX ENSEIGNANTS DE DNL
DANS LES SECTIONS BILINGUES FRANCOPHONES EN POLOGNE**

MISSION 1 : Utiliser le français comme langue d'enseignement/apprentissage

1. POSSEDER LES COMPETENCES LANGAGIERES GENERALES REQUISES PAR LE MINISTERE DE L'EDUCATION POUR ENSEIGNER EN SECTION BILINGUE.

Le niveau minimum requis par le Ministère de l'Education Nationale pour être habilité à enseigner une discipline non linguistique est le niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues, et ce quelle que soit la discipline et le niveau enseigné.

Au niveau B1, l'utilisateur est dit *indépendant* en termes de compétences de communication en tant qu'il peut :

- Comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses relatives à l'école ou à son domaine disciplinaire.
- Se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées lors de voyages/d'échanges scolaires dans une région où la langue cible est parlée.
- Produire un discours simple et cohérent sur des sujets liés à la discipline enseignée, l'organisation des leçons, la vie scolaire.
- Raconter un événement, une expérience.
- Décrire un but.
- Exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

1.1. RECEPTION ORALE

RECEPTION ORALE GENERALE	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre une information factuelle directe sur des sujets relatifs au travail et à la discipline enseignée en reconnaissant les messages généraux et les points de détail, à condition que l'articulation soit claire et l'accent courant. • Comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés régulièrement, à l'école, y compris des récits courts.
COMPRENDRE UNE INTERACTION ENTRE LOCUTEURS NATIFS (lecteurs, élèves/enseignants... à l'école ou lors d'un voyage/échange scolaire)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre les points principaux d'une longue discussion se déroulant en sa présence, à condition que la langue soit standard et clairement articulée. ▪ Comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés régulièrement à l'école, y compris des récits courts.
COMPRENDRE EN TANT QU'AUDITEUR (lors de réunions, de formations)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre une conférence ou un exposé dans son propre domaine à condition que le sujet soit familier et la présentation directe, simple et clairement structurée. ▪ Suivre le plan général d'exposés courts sur des sujets familiers relatifs à l'école ou à la discipline enseignée à condition que la langue en soit standard et clairement articulée.
COMPRENDRE DES EMISSIONS DE RADIO ET DES ENREGISTREMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre l'information contenue dans la plupart des documents enregistrés ou radiodiffusés, dont le sujet concerne la discipline enseignée et dont la langue est standard et clairement articulée.

1.2. RECEPTION ECRITE

RECEPTION ECRITE GENERALE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lire des textes factuels directs (textes et documents de manuels scolaires, articles pédagogiques) sur des sujets relatifs à son domaine disciplinaire avec un niveau satisfaisant de compréhension afin de sélectionner des contenus de cours et du matériel pédagogique en français.
LIRE POUR S'ORIENTER	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parcourir un texte assez long dont le sujet concerne sa discipline pour y localiser une information cherchée et réunir des informations provenant de différentes parties du texte ou de textes différents afin d'accomplir une tâche spécifique.
LIRE POUR S'INFORMER	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les principales conclusions d'un texte argumentatif clairement articulé. ▪ Reconnaître le schéma argumentatif suivi pour la présentation d'un problème sans en comprendre nécessairement le détail.
LIRE DES INSTRUCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre des consignes rédigées clairement, en particulier celles des manuels scolaires.

1.3. PRODUCTION ORALE

PRODUCTION ORALE GENERALE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener à bien assez aisément une description directe et non compliquée de sujets variés concernant son domaine disciplinaire en la présentant comme une succession linéaire de points.
MONOLOGUE SUIVI : décrire l'expérience	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire une description directe et simple de sujets variés dans le cadre de son domaine disciplinaire. ▪ Présenter un schéma, un graphique, un tableau... ▪ Rapporter assez couramment une narration ou une description simple sous forme d'une suite de points. ▪ Décrire un événement, réel ou imaginaire.
MONOLOGUE SUIVI : argumenter (par exemple, lors d'un débat)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer une argumentation suffisamment bien pour être compris sans difficulté la plupart du temps ▪ Démontrer un raisonnement, une expérience. ▪ Donner brièvement raisons et explications relatives à des opinions, projets et actions.
FAIRE DES ANNONCES PUBLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire de brèves annonces préparées sur un sujet relatif à son travail ou à la discipline enseignée, éventuellement même avec un accent et une intonation étrangers qui n'empêchent pas d'être clairement intelligible.
S'ADRESSER A UN AUDITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire un exposé simple et direct, préparé, sur un sujet familier dans son domaine disciplinaire qui soit assez clair pour être suivi sans difficulté la plupart du temps et dans lequel les points importants soient expliqués avec assez de précision. ▪ Gérer les questions des élèves qui suivent mais peut devoir faire répéter si le débit était rapide.

1.4. PRODUCTION ECRITE

PRODUCTION ECRITE GENERALE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine d'enseignement en liant une série d'éléments discrets en une séquence linéaire. ▪ Rédiger des exercices, des consignes, des contenus de cours en français.
ECRITURE CREATIVE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Écrire des descriptions détaillées simples et directes sur une gamme étendue de sujets familiers dans le cadre de son domaine d'enseignement.
ESSAIS ET RAPPORTS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Écrire de brefs essais simples sur des sujets généraux relatifs à son enseignement et à sa discipline. ▪ Résumer avec une certaine assurance une source d'informations factuelles sur des sujets courants et non courants dans son domaine disciplinaire, en faire le rapport et donner son opinion.

1.5. INTERACTION ORALE

INTERACTION ORALE GENERALE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communiquer avec une certaine assurance sur des sujets familiers habituels ou non en relation avec son domaine disciplinaire. ▪ Échanger, vérifier et confirmer des informations, faire face à des situations moins courantes et expliquer pourquoi il y a une difficulté. ▪ Exprimer sa pensée sur un sujet abstrait ou culturel comme un film, des livres dont le thème est lié à sa discipline. ----- ▪ Exploiter avec souplesse une gamme étendue de langue simple pour faire face à la plupart des situations susceptibles de se produire au cours d'un voyage/échange scolaire.
COMPRENDRE UN LOCUTEUR NATIF	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre un discours clairement articulé et qui lui est destiné dans une conversation courante, mais devoir quelquefois faire répéter certains mots ou expressions.
CONVERSATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aborder sans préparation une conversation sur un sujet familier en relation avec son travail ou la discipline enseignée. ▪ Soutenir une conversation ou une discussion mais risque d'être quelquefois difficile à suivre lorsqu'il/elle essaie de formuler exactement ce qu'il/elle aimerait dire.
DISCUSSIONS ET RÉUNIONS FORMELLES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre l'essentiel de ce qui se dit relatif à son domaine, à condition que les interlocuteurs évitent l'usage d'expressions trop idiomatiques et articulent clairement. ▪ Exprimer clairement un point de vue mais a du mal à engager un débat. ▪ Prendre part à une discussion formelle courante sur un sujet relatif à son travail ou à sa discipline, conduite dans une langue standard clairement articulée et qui suppose l'échange d'informations factuelles, en recevant des instructions ou la discussion de solutions à des problèmes pratiques.
COOPERATION À VISÉE FONCTIONNELLE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre ce qui se dit mais devoir occasionnellement faire répéter ou clarifier si le discours des autres est rapide et long. ▪ Expliquer pourquoi quelque chose pose problème, discuter de la suite à donner, comparer et opposer les solutions. ▪ Poser des questions. ▪ Commenter brièvement le point de vue d'autrui.

	<p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre en règle générale ce qui se dit et, le cas échéant, rapporter en partie ce qu'un interlocuteur a dit pour confirmer une compréhension mutuelle. ▪ Faire comprendre ses opinions et réactions par rapport aux solutions possibles ou à la suite à donner, en donnant brièvement des raisons et des explications. ▪ Inviter les autres à donner leur point de vue sur la façon de faire.
ECHANGE D'INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Échanger avec une certaine assurance un grand nombre d'informations factuelles sur des sujets courants ou non, familiers à son domaine disciplinaire. ▪ Expliquer comment faire quelque chose en donnant des instructions détaillées. ▪ Résumer un bref récit, un article, un exposé, une discussion, une interview ou un documentaire et répondre à d'éventuelles questions complémentaires de détail. <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Trouver et transmettre une information simple et directe. ▪ Obtenir plus de renseignements.
INTERROGER / ETRE INTERROGE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir des renseignements concrets exigés en classe par les élèves mais le fait avec une précision limitée. ▪ Conduire un entretien préparé, vérifier et confirmer les informations, bien qu'il lui soit parfois nécessaire de demander de répéter si la réponse de l'interlocuteur est trop rapide ou trop développée. ▪ Poser des questions rhétoriques visant à interroger les élèves sur leur représentations. <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser un questionnaire préparé pour conduire un entretien structuré, avec quelques questions spontanées complémentaires.

1.6. INTERACTION ECRITE

NOTES, MESSAGES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Laisser des notes qui transmettent une information simple et immédiatement pertinente aux élèves, collègues, en communiquant de manière compréhensible les points qui lui semblent importants.
-----------------	--

1.7. MEDIATION ECRITE

RESUMER	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résumer les points essentiels d'un texte dont le sujet est lié à la discipline enseignée.
REFORMULER	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reformuler des notions, concepts et idées liées à la discipline enseignée.

2. POSSEDER DES COMPETENCES LANGAGIERES EN PRODUCTION ORALE ET ECRITE PARTICULIERES A LA LANGUE DE LA DISCIPLINE AFIN D'ETRE CAPABLE DE TRANSMETTRE UN CONTENU DISCIPLINAIRE EN FRANÇAIS.

Activité (l'enseignant doit être capable de)	Compétences spécifiques	
2.1. Utiliser de façon appropriée le lexique et l'énonciation propres à sa discipline	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître le lexique spécifique à la discipline enseignée. ▪ Maîtriser les procédés de dérivation et de composition du lexique, les relations lexicales (synonymie, homonymie, antonymie, paronymie). ▪ Maîtriser le mode de l'énonciation propre à la discipline enseignée : Connaître les spécificités des marques de la personne dans les textes scientifiques et les manuels scolaires (effacement du « je »).
	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser un vocabulaire disciplinaire approprié. ▪ Oraliser les chiffres, les symboles et signes propres à la discipline. ▪ Faire appel à l'étymologie des termes scientifiques. ▪ Utiliser les relations lexicales (synonymie, homonymie, antonymie, paronymie) et des périphrases afin de lever les ambiguïtés linguistiques. ▪ Employer les marques de la personne spécifiques à la communication scolaire et aux textes scientifiques (« il » anaphorique, « il » impersonnel, « on », « nous » associant l'élève au raisonnement, « vous » des consignes). ▪ Employer les ressources grammaticales permettant d'objectiver le discours (passif, tournures impersonnelles...).
2.2. Produire des discours à l'écrit et à l'oral : dépasser le mot et la phrase	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les différents modes d'organisation du discours en jeu dans le discours disciplinaire : <ul style="list-style-type: none"> - L'expositif - Le descriptif - Le narratif - L'argumentatif
	Savoir-faire	<p>Produire des séquences discursives correspondant aux différentes opérations de l'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ DECRIRE <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Présenter</i> (un objet, une personne, un livre, un article, une définition, un projet...) ▪ <i>Caractériser</i> (un objet, une personne, un processus, une expérience, un théorème...) <ul style="list-style-type: none"> - Énoncer les caractéristiques, les composantes, les traits essentiels et distinctifs. - Mesurer et quantifier. - Situer dans l'espace. ▪ <i>Décrire</i> (un objet, une personne, un processus, une expérience, un théorème...) <ul style="list-style-type: none"> - Décrire les manifestations, les causes et les effets d'un phénomène. - Décrire les liens entre différents éléments : comparer, différencier, mettre en relation, regrouper. - Décrire un protocole expérimental : expliciter les différentes étapes d'une démarche. - Énoncer les résultats d'une observation, les conclusions d'une expérience. - Synthétiser. ▪ <i>Définir</i> (un mot, un théorème, une formule...) <ul style="list-style-type: none"> - Formuler avec précision (sujet/prédicat). - Indiquer le sens d'un mot à l'aide d'autres mots. - Distinguer, restreindre, opposer. - Inclure (ensemble/sous-ensemble, ajouter, préciser). - Fixer des conditions.

	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ EXPLIQUER (une consigne, une expérience, un théorème, une formule, un processus, un schéma, un graphique, un tableau, un texte...) <ul style="list-style-type: none"> - Expliciter les mécanismes, les causes, les conséquences d'un fait ou d'un événement. - Introduire des faits, des statistiques, des exemples pour appuyer un énoncé. - Préciser, reformuler. - Résumer. ▪ RACONTER <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Parler de</i> (du passé, du contenu d'un article, de recherches scientifiques..) <ul style="list-style-type: none"> - Rappporter des faits, des événements. - Objectiver (faire parler les faits). - Introduire la parole d'autrui : utiliser le discours direct et indirect. - Subjectiver (apprécier les faits). ▪ ARGUMENTER <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Démontrer</i> (une expérience, un raisonnement...) <ul style="list-style-type: none"> - Formuler un problème scientifique, exposer des faits. - Formuler des hypothèses. - Présenter des contradictions, hiérarchiser, expliquer, décrire, réfuter, donner des exemples, déduire. - Valider une hypothèse. ▪ <i>Justifier</i> (une opinion, un projet...) ▪ <i>Persuader/convaincre</i> ▪ <i>Argumenter</i> <ul style="list-style-type: none"> - Affirmer. - Définir, hiérarchiser, comparer, opposer, confirmer, réfuter, donner des exemples, proposer une alternative. - Valider l'affirmation.
2.3. Organiser un texte oral ou écrit	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser les différents types d'articulation discursive (anaphorique, thématique, chronologique, argumentative, logique). ▪ Maîtriser les connecteurs logiques.
	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Articuler les phrases afin de produire un discours cohérent traduisant fidèlement le raisonnement suivi. ▪ Organiser un texte à l'écrit : Structurer le texte en employant des connecteurs spatiaux, temporels, logiques. ▪ Structurer une présentation orale : Dans un déroulement chronologique ou logique, mettre en évidence les idées principales.
2.4. Transformer un texte	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître des abréviations en français. ▪ Connaître les procédés de reformulation et de synthèse (utilisation de synonymes, nominalisation, périphrases...).
	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prendre des notes. ▪ Convertir des notes en texte continu. ▪ Traduire des données (film, tableau, graphique, schéma en un texte). ▪ Rappporter des paroles en style direct ou indirect. ▪ Réécrire un texte cohérent à partir d'extraits variés (synthétiser). ▪ Reformuler un énoncé. ▪ Résumer un texte, une information.

MISSION 2 : Enseigner sa discipline « en bilingue »

1. COMPETENCES DIDACTIQUES

Activité (l'enseignant doit être capable de)	Compétences spécifiques	
1.1. Elaborer une progression annuelle bilingue à partir du programme-cadre polonais	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les contenus des programmes français pour la discipline enseignée. ▪ Connaître le principe de macro/micro-alternance codique. ▪ Connaître les critères de répartition des langues pour la macro-alternance. ▪ Connaître les instructions officielles concernant la langue d'enseignement de certaines parties du programme (p.ex la géographie et l'histoire polonaises sont enseignées en polonais).
	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaborer une progression annuelle bilingue à partir du programme-cadre pour la Matura Podstadowa mettant en relation les curricula, les programmes, les contenus de la discipline en L1 et ceux de L2. ▪ Planifier l'alternance codique au niveau curriculaire dans la répartition des thèmes, sujets et tâches enseignés majoritairement en L1 ou L2, en fonction de critères pertinents : <ul style="list-style-type: none"> – Critère de pertinence conceptuelle. – Critère d'ordre méthodologique (choix d'une approche polonaise ou française). – Critère de « difficulté ». – Présence ou non de ressources didactiques en L2. ▪ Doser la progression de l'introduction de la L2 selon le niveau d'enseignement.
	Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrer dans la logique de la culture scolaire et méthodologique française. ▪ Remettre en cause ses choix habituels de progression. ▪ Considérer le bilinguisme comme un moyen de l'enseignement/apprentissage.
1.2. Concevoir une séquence/ séance didactique bilingue exploitant la dimension interculturelle de la DNL	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître la manière dont les contenus à enseigner sont traités en France (orientation épistémologique : finalités, objectifs, activités, supports...). ▪ Connaître la méthodologie de l'enseignement de sa discipline en France. ▪ Avoir des connaissances socioculturelles du pays de la langue cible. ▪ Connaître les rôles respectifs de L1 et L2 dans la macro-alternance codique. ▪ Connaître les caractéristiques discursives (type de discours et de textes), langagières (actes de parole et fonctions) et linguistiques (lexique et structures linguistiques) requises dans l'enseignement/apprentissage de sa discipline. ▪ Connaître le rôle de la langue dans l'élaboration des concepts disciplinaires : <ul style="list-style-type: none"> – Importance de la verbalisation – Rôle de l'écrit ▪ Connaître les différentes sources de matériel pédagogique en français (manuels, revues, documents authentiques sur Internet, sites Internet pédagogiques). ▪ Connaître les différents outils des TICE permettant de créer du matériel pédagogique. ▪ Maîtriser les critères d'évaluation de la langue établis pour les épreuves de DNL de la Matura bilingue.

<p>1.2. Concevoir une séquence/ séance didactique bilingue exploitant la dimension interculturelle de la DNL</p>	<p>Savoir-faire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer les notions porteuses de différentes significations sur le plan culturel (concept de script culturel). ▪ Fabriquer des cours qui « intègrent » deux conceptions , deux visions d'un même thème. ▪ Planifier l'alternance codique dans la réalisation des différentes phases de la séquence (prévoir les formes d'introduction de la langue minoritaire : compléments, ajouts, ouvertures, illustrations, conclusions, résumés, synthèses...). ▪ Définir les structures linguistiques préalables à l'apprentissage disciplinaire. ▪ Déterminer des objectifs langagiers spécifiques au cours de DNL. ▪ Identifier les obstacles que peuvent rencontrer les élèves, ceux notamment liés aux représentations et à une maîtrise insuffisante de la L2. ▪ Croiser les approches méthodologiques polonaises et françaises (p. ex les activités de type expérimental, les méthodologies à dominante inductive et constructiviste souvent utilisées dans les manuels français pour les sciences dures ; l'analyse de documents iconographiques et authentiques en histoire, approche interdisciplinaire de la géographie en France...). ▪ Élaborer des cours et des activités en Français. ▪ Concevoir des consignes orales et écrites en français. ▪ Concevoir des problèmes, des exercices de vérification des connaissances croisant les L1 et L2 afin de développer la flexibilité dans la bilingualité. ▪ Concevoir des activités sollicitant l'écrit en français (écrire pour résumer, synthétiser, utilisation de textes...). ▪ Prévoir des activités fréquentes de verbalisation (questionnement, mise en commun, synthèse...). ▪ Croiser les ressources en L1 et L2. ▪ Utiliser efficacement Internet pour sa recherche documentaire. ▪ Didactiser des matériaux pédagogiques authentiques en français. ▪ Déterminer le niveau de difficulté linguistique des documents en français. ▪ Sélectionner les documents en fonction de la difficulté du contenu et de la langue. ▪ Utiliser les Nouvelles Technologies pour créer ses propres outils pédagogiques adaptés aux besoins des classes bilingues. ▪ Mettre en place une double échelle d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> – Élaborer des critères d'évaluation relatifs à la discipline d'une part, et à la correction linguistique d'autre part. – Accorder un coefficient plus élevé à la discipline. ▪ Concevoir des dispositifs d'évaluation formative croisant les L1 et L2 de manière définie (p.ex : question en L1 et réponses attendues en L2 ou inversement, données d'un problème dans une langue et résolution dans une autre ...).
	<p>Savoir-être</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actualiser sa connaissance des méthodologies préconisées en France par la consultation régulière de manuels scolaires en L2. ▪ Solliciter l'enseignant de français en amont du cours en fonction des besoins linguistiques liés aux contenus abordés. ▪ Solliciter l'enseignant de français en amont du cours pour la rédaction des exercices et des consignes. ▪ Mutualiser les ressources via la liste de diffusion des enseignants des sections bilingues et le site Frantice. ▪ Solliciter l'enseignant de français en amont du cours pour la rédaction des critères d'évaluation linguistiques. ▪ Solliciter l'enseignant de français en aval du cours pour l'évaluation linguistique des écrits des élèves.

2. COMPETENCES PEDAGOGIQUES

Activité (l'enseignant doit être capable de)	Compétences spécifiques	
2.1. Mettre en œuvre une séquence didactique bilingue	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir conscience de la dimension discursive de l'interaction pédagogique et de l'enseignement disciplinaire. ▪ Connaître le principe de micro-alternance codique, ses formes et ses fonctions. ▪ Connaître les bénéfices de la micro-alternance codique : <ul style="list-style-type: none"> – Dans le maintien du contact, à la fois du point de vue de la communication et du point de vue de la progression des apprentissages. – Pour conforter l'appropriation des connaissances linguistiques, métalinguistiques et disciplinaires. ▪ Connaître les actes de parole nécessaires à la conduite de la classe (<i>français pour la classe</i>).
	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Doser le phénomène de micro-alternance dans les activités de communication : <ul style="list-style-type: none"> – micro-alternance de reformulation, d'explicitation – micro-alternance métalinguistique – micro-alternance à visée informative ou explicative – micro-alternance dans les interactions : question/réponses, demandes de précision, dialogues, commentaires ... ▪ Susciter dans la classe une situation de communication authentique en français. ▪ Créer des situations d'emploi de la L2 concrètes et variées. ▪ Adopter une approche pragmatique (traiter les connaissances linguistiques dans le cadre de problèmes émergents de tâches disciplinaires particulières) ▪ Employer les actes de parole nécessaires pour le transfert des contenus en français (expliquer, définir, reformuler, illustrer...) ▪ Mettre en œuvre des conduites langagières qui organisent l'acquisition des savoirs en français : <ul style="list-style-type: none"> – Nommer les savoirs . – Réguler les échanges. – Guider, par l'échange langagier, le parcours cognitif de l'élève (questionner, paraphraser, reformuler, exemplifier, synthétiser...). ▪ Mettre en place des outils bilingues (cartes, frises chronologiques, schémas..., en L1 et L2). ▪ Faire repérer les différences de perception, les changements de perspective par la confrontation de documents en L1 et L2. ▪ Évaluer la langue écrite et orale. ▪ Évaluer la capacité à utiliser le français comme outil de communication. ▪ Repenser le statut de l'erreur linguistique et valoriser la prise de risque. ▪ Reconnaître l'origine linguistique de certains problèmes disciplinaires. ▪ Remédier aux erreurs de langue.
	Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Considérer comme normale la micro-alternance codique et l'apparition ponctuelle mais régulière de la L1, signe d'un bilinguisme en construction. ▪ Accepter que les élèves aient parfois une meilleure maîtrise de la L2 que soi-même.

PARTIE III :

**COMPETENCES SPECIFIQUES AUX ENSEIGNANTS DE FRANCAIS
DANS LES SECTIONS BILINGUES FRANCOPHONES EN POLOGNE**

MISSION : Enseigner le français en tant que FLE, langue d'enseignement/apprentissage des DNL et « discipline » dans la perspective des épreuves de la Matura bilingue.

1. COMPETENCES DIDACTIQUES

Activité : L'enseignant doit être capable de ...	Compétences spécifiques	
1.1. Elaborer une progression pluriannuelle et annuelle prenant en compte les différents statuts du français dans l'enseignement bilingue	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une vision d'ensemble du cursus d'apprentissage et une vision longitudinale des objectifs de l'enseignement. ▪ Maîtriser les connaissances, les compétences et le niveau visés en français en fin de collège et de lycée. ▪ Connaître les épreuves d'évaluation des acquis en fin de collège. ▪ Connaître la nature des épreuves de français de la Matura bilingue : <ul style="list-style-type: none"> – Analyse d'un texte argumentatif. – Discussion (étayer/réfuter une thèse). – Lecture Analytique (étude de groupements de textes littéraires et d'une œuvre intégrale). – Compréhension orale (QCM, vrai/faux). – Compte-rendu écrit d'un document audio. • Connaître les exigences des épreuves de la Matura bilingue : maîtriser les critères d'évaluation des différentes épreuves. ▪ Connaître les types de savoirs linguistiques prégnants dans l'articulation langue/DNL et les différents modes d'organisation du discours en jeu dans le discours disciplinaire (L'explicatif, le descriptif, le narratif et l'argumentatif).
	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir une progression pluriannuelle veillant à la continuité entre les cycles de collège et de lycée. ▪ Concevoir une progression pluriannuelle et annuelle basée : <ul style="list-style-type: none"> – Sur les compétences linguistiques à acquérir en Compréhension orale, Production orale, Compréhension écrite, Production écrite. – Sur les besoins langagiers des DNL. – Sur les exigences des épreuves de français de fin de collège et de la Matura bilingue. ▪ Avoir une vision prospective de l'articulation DNL/L2: envisager l'articulation entre apprentissages linguistiques et disciplinaires de façon progressive sur l'ensemble du cursus (collège-lycée). ▪ Prendre en compte le public : distinguer les niveaux d'approche (collège) et d'approfondissement (lycée) pour une même notion/objectif. ▪ Répartir les objectifs annuels entre les différents enseignants de français intervenant dans une même classe.
	Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remettre en question le découpage de la scolarité par années d'enseignement. ▪ Prendre en compte le double statut du français en section bilingue: langue enseignée <i>ET</i> langue d'enseignement. ▪ Coopérer avec les enseignants de français et de DNL de tous les niveaux.

1.2. Concevoir des séquences/ séances didactiques prenant en compte les différents statuts du français dans l'enseignement bilingue.	1.2.1. Développer la maîtrise de la langue	Savoirs <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les manuels de FLE agréés par le Ministère de l'Éducation Nationale au niveau collège et au niveau lycée. ▪ Avoir une vision réaliste du bilinguisme et de la personne bilingue. ▪ Maîtriser les dimensions communicative et analytique de l'enseignement des langues. ▪ Avoir des notions de grammaire contrastive.
		Savoir-faire <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choisir et utiliser un manuel de FLE de référence en accord avec les directives du Ministère de l'Éducation Nationale. ▪ Adapter les itinéraires d'apprentissage des méthodes de FLE et la progression au volume horaire de français en section bilingue (6h/semaine). ▪ Déterminer le degré d'atteinte de la norme (compétences d'un locuteur natif) en fonction du niveau d'enseignement. ▪ Alternier les séances s'appuyant sur le manuel de FLE et des séances complémentaires conçues par l'enseignant. ▪ Utiliser une grande variété de supports complémentaires (autres manuels, cahier d'exercices, documents authentiques...). ▪ Élaborer des activités visant à développer des habiletés dans les 4 compétences (Compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite) ainsi que des capacités d'interaction et de médiation. ▪ Développer les activités de production (production écrite et organisation orale des propos). ▪ Alternier la focalisation tantôt sur la communication, tantôt sur la forme (étude des régularités de la L2). ▪ Intégrer la maîtrise des régularités de la langue dans la pratique spontanée : <ul style="list-style-type: none"> - Grammaire implicite : Développer des automatismes (habitudes langagières). - Explicitation des formes en rapport avec les situations d'usage abordées. - Généralisation du fait grammatical et mémorisation. ▪ Concevoir des séquences d'approche comparatives-contrastives entre les deux langues d'apprentissage à partir de cas concrets rencontrés dans les cours de français ou de DNL. ▪ Introduire des éléments de littérature, culture et civilisation française et des pays francophones. ▪ Concevoir l'évaluation des performances linguistiques et la progression des élèves par rapport à la norme « transitoire » ou interlangue.
	1.2.2. Travailler la langue comme outil d'apprentissage des DNL.	Savoirs <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître le rôle de la langue dans les apprentissages disciplinaires ; notamment de l'écrit. ▪ Connaître les contenus discursifs (types de discours et de textes), langagiers (actes de parole et fonctions), linguistiques (lexique et structures syntaxiques) indispensables à l'acquisition des concepts en DNL. ▪ Maîtriser la grammaire textuelle. ▪ Connaître les sujets disciplinaires traités dans le niveau enseigné.
		Savoir-faire <p><i>Développer la flexibilité discursive par une approche visant la maîtrise des différents types discursifs et textuels :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concevoir des séquences autour d'un genre textuel défini. ▪ Inclure la séquence dans une progression en spirale (chaque genre textuel devant être abordé puis approfondi dans tous les niveaux d'enseignement). ▪ Définir les objectifs, les aspects du genre textuel à traiter en fonction du niveau d'enseignement. ▪ Utiliser des textes authentiques et non pas scolaires. ▪ Concevoir des activités : <ul style="list-style-type: none"> - Mettant en relation lecture et écriture, oral et écrit ; - D'observation et d'analyse des textes ; - D'écriture ; - De grammaire, de conjugaison ou de vocabulaire en rapport avec le texte étudié ; - De mise en commun et de bilan des apprentissages.

Concevoir des séquences/ séances didactiques prenant en compte les différents statuts du français dans l'enseignement bilingue	Travailler la langue comme outil d'apprentissage des DNL.	Savoir-faire	<p>Créer des situations d'apprentissage liées à des contenus disciplinaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Déterminer des objectifs langagiers en fonction des besoins linguistiques identifiés, ou des connaissances requises pour les futures leçons des DNL. ▪ Sélectionner des textes/documents en rapport avec les contenus des DNL (textes, cartes, graphiques, tableaux, schémas, photos...). ▪ Élaborer des activités visant l'acquisition du lexique et des moyens linguistiques nécessaires pour aborder les contenus disciplinaires au programme.
		Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accepter de ne pas être le seul modèle des apprentissages langagiers. ▪ Collaborer avec les enseignants de DNL : <ul style="list-style-type: none"> - En amont du cours, pour déterminer les besoins langagiers liés aux apprentissages disciplinaires ; - En amont du cours, pour la rédaction des consignes, exercices et autres supports de cours en français ; - En amont du cours, pour l'élaboration des critères d'évaluation linguistique ; - En aval du cours, pour l'évaluation linguistique des travaux réalisés à l'écrit dans le cadre du cours de DNL (co-évaluation).
	1.2.3. « Enseigner le français en tant que « discipline », dans la perspective des épreuves de la Matura bilingue	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser le concept de séquence didactique décloisonnée. ▪ Maîtriser la méthodologie des épreuves de la Matura : <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension orale (QCM, Vrai/faux) ; - Compte-rendu écrit de document audio ; - Texte argumentatif (compréhension et discussion) ; - Approche du texte littéraire (étude de groupements de textes, d'une œuvre intégrale, lecture analytique). ▪ Maîtriser la technique de la prise de notes. ▪ Maîtriser la technique du résumé. ▪ Connaître les différentes sources de documents audio (enregistrements des manuels, Radio France International...). ▪ Connaître les manuels de français utilisés en France au collège et au lycée. ▪ Avoir de bonnes connaissances d'histoire littéraire.
		Savoir-faire	<p>Élaborer des séquences visant à enrichir les unités des manuels de FLE suivis (Collège + Classe I du lycée) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir des objectifs complémentaires aux objectifs de l'unité du manuel. ▪ Organiser la progression et la cohérence didactique de la séquence. ▪ Concevoir des activités complémentaires dépassant les activités de repérage d'informations, d'acquisitions lexicales et grammaticales proposées par les manuels de FLE et visant à sensibiliser les collégiens aux différentes stratégies d'approche des textes. ▪ Enrichir l'unité du manuel par des documents complémentaires de différentes natures (textes littéraire, de presse, argumentatif, chansons, séquences de film, documents iconographiques...). ▪ Développer des approches de l'écrit centrées sur les fonctions poétiques et ludiques du langage. <p>Élaborer des séquences didactiques autour de l'étude d'un groupement de textes ou d'une œuvre intégrale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélectionner des textes littéraires / une œuvre intégrale adaptés au niveau des élèves (contes, littérature jeunesse au collège ; nouvelles, articles de presse pour les classes I de lycée, textes des groupements ou de l'œuvre intégrale au programme de la Matura pour les classes II et III de lycée). ▪ Introduire différents types de documents : chansons, documents iconographiques. ▪ Définir un projet de lecture analytique des textes des groupements ou de l'œuvre intégrale (comparer les textes/documents, établir des thématiques transversales). ▪ Définir une problématique.

<p>Concevoir des séquences/ séances didactiques prenant en compte les différents statuts du français dans l'enseignement bilingue</p>	<p>Enseigner le français en tant que « discipline », dans la perspective des épreuves de la Matura bilingue</p>	<p>Savoir-faire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser la progression et la cohérence didactique de la séquence (présentation tabulaire et déroulement en séances). ▪ Concevoir des activités visant à sensibiliser les élèves aux différentes stratégies d'approche des textes littéraires, p.ex : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différents types de discours, en relever les marques. - Dégager l'effet recherché / produit sur le lecteur. - Mettre en relation des impressions de lecture avec la structure d'un texte. - Travailler l'énonciation, la valeurs des temps, les articulateurs du discours, les champs lexicaux, les figure de style... ▪ Intégrer à la séquence des activités complémentaires aux lectures analytiques : <ul style="list-style-type: none"> - production écrite ; - production orale (entretiens, exposés dans la perspective de l'épreuve orale de la Matura) ; - compréhension orale et compte-rendu ; - langue ; - histoire littéraire ; - analyse d'image. <p>Élaborer des séquences didactiques visant la compréhension et la production de textes argumentatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélectionner des textes argumentatif : <ul style="list-style-type: none"> - en fonction de la longueur et de la difficulté linguistique ; - en fonction de la qualité et de la clarté de la structure et des arguments ; - de différentes natures (textes littéraires, articles de presse). ▪ Concevoir des activités visant à développer les compétences à : <ul style="list-style-type: none"> - dégager la cohérence et la logique argumentative du texte ; - dégager la thèse, l'antithèse, les arguments et les exemples ; - analyser un sujet de discussion, dégager et formuler une problématique ; - formuler une thèse, des arguments et des exemples ; - rédiger une introduction et une conclusion ; - articuler les idées. <p>Orienter les activités de compréhension orale vers l'épreuve de compte-rendu de la Matura :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sélectionner des documents audio en vue du compte-rendu (selon la durée, le nombre d'idées contenues, la qualité de la structure logique). ▪ Élaborer des activités visant à développer : <ul style="list-style-type: none"> - la prise de notes ; - le repérage des idées principales et secondaires ; - la réorganisation logique d'un texte à l'aide de connecteurs logiques ; - la reformulation.
--	--	----------------------------	---

2. COMPETENCES PEDAGOGIQUES

Activité : L'enseignant doit être capable de ...	Compétences spécifiques	
2.1. Mettre en œuvre une séquence didactique bilingue.	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître le principe de co-apprentissage. ▪ Connaître l'importance des interactions en classe bilingue.
	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conforter l'acquisition des compétences linguistiques par : <ul style="list-style-type: none"> - le recours à la L1 (micro-alternance) ; - la communication para-verbale ; - des activités permettant d'instaurer un climat de confiance dans la classe. ▪ Mettre en œuvre des stratégies de rétroaction visant la négociation de la forme : <ul style="list-style-type: none"> - Sollicitation de réponses (questions du type « comment dit-on ... », complètement d'énoncés « à trous », demandes de reformulations...) - Demandes d'éclaircissement ; - Indications métalinguistiques (commentaires métalinguistiques indiquant qu'il y a une erreur :« on ne dit pas comme ça en français », informations métalinguistiques sur la nature des erreurs ou la définition d'un mot en cas d'erreur lexicale, questions métalinguistiques qui, tout en soulignant la nature de l'erreur, sollicitent une réponse de l'élève : « c'est féminin ? ») ; - Répétition des phrases contenant l'erreur, avec une intonation soulignant celle-ci. ▪ Repérer les difficultés en L2 dues à des problèmes de contact entre les deux langues d'apprentissage. ▪ Capitaliser les acquisitions langagières en L2 qui se réalisent dans les cours de DNL.
	Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Être attentif aux besoins langagiers des élèves dans le cadre des DNL. ▪ Considérer l'enseignant comme pourvoyeur de méthodes d'apprentissage et de ressources documentaires (y compris par rapport aux DNL) plus que comme « modèle ».

PARTIE IV :

**COMPETENCES COMMUNES AUX ENSEIGNANTS DE DNL ET DE FRANÇAIS
RELATIVES A L'INTEGRATION DES LANGUES ET DES DISCIPLINES PAR LA
MISE EN ŒUVRE DE PROJETS INTERDISCIPLINAIRES BILINGUES**

MISSION : Mener des activités/projets interdisciplinaires visant l'intégration des langues et des disciplines

1. COMPETENCES DIDACTIQUES

Activité : L'enseignant doit être capable de ...	Compétences spécifiques	
1.1. Concevoir un projet interdisciplinaire bilingue	Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser le concept d'intégration : <ul style="list-style-type: none"> - Savoir définir le processus d'intégration. - Connaître les motivations de l'intégration des connaissances et des compétences dans le cadre de l'enseignement bilingue. - Connaître les domaines de l'intégration : <ul style="list-style-type: none"> × Intégration des langues d'enseignement. × Intégration des DNL : inter et transdisciplinarité. × Intégration des langues et des contenus disciplinaires : transversalité linguistique et cognitive. - Savoir définir les concepts de pluridisciplinarité, d'interdisciplinarité, de transdisciplinarité. - Connaître les différents niveaux de coopération possibles (information réciproque, réalisation commune d'activités, de projets, conception de curriculum...). - Connaître les modalités d'intégration (programmation commune, co-présence...). ▪ Maîtriser la pédagogie par objectifs . ▪ Maîtriser la pédagogie du projet et les spécificités du projet bilingue. ▪ Connaître les contenus des programmes des DNL et de français pour son niveau d'enseignement. ▪ Connaître les « lieux de rencontre » possibles des programmes de discipline et de langue : <ul style="list-style-type: none"> - Transferts de connaissances et de compétences (concepts similaires, opérations cognitives et outils de représentation conceptuelle tels que tableaux, graphiques, diagrammes ...). - Opérations linguistico-cognitives traversant l'ensemble des programmes (p.ex lire des textes, résumer, produire un raisonnement, construire une argumentation, prendre des notes, faire un exposé ...).
	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problématiser les programmes et en dégager les objectifs cognitifs fondamentaux et les objectifs transdisciplinaires. ▪ Travailler en équipe pluridisciplinaire. ▪ Définir des objectifs d'apprentissage transversaux (disciplinaires, linguistiques, cognitifs) en relation avec les programmes. ▪ Définir les objectifs en tant qu'objectif-obstacle. ▪ Déterminer les spécificités de l'apport de sa discipline dans la poursuite d'objectifs communs. ▪ Déterminer le type de relations entre les disciplines à l'œuvre dans le projet (Relations de collaboration, d'équivalence, de dépendance, de prédominance). ▪ Concevoir un partage de l'encadrement davantage centré sur la vie du projet que sur les disciplines. ▪ Définir des temps et des modalités de co-enseignement. ▪ Effectuer des recherches dans d'autres domaines que le sien.

1.1. Concevoir un projet interdisciplinaire bilingue	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déterminer un produit final bilingue (production concrète, destinée à un public extérieur, intégrant L1 et L2). ▪ Élaborer un contrat didactique et pédagogique précisant les objectifs et les conditions pour les atteindre. ▪ Concevoir une situation inductrice susceptible d'impulser une dynamique collective. ▪ Privilégier une démarche inductive (de l'action aux savoirs). ▪ Concevoir des situations-problèmes : <ul style="list-style-type: none"> – Déterminer un objectif-obstacle. – Identifier les représentations préalables des élèves. – Formuler la situation-problème de manière à susciter un conflit cognitif. – Sélectionner des documents en L1 et L2 permettant la construction de représentations pertinentes. ▪ Concevoir des situations enclencheuses de recherches. ▪ Concevoir des situations didactiques d'aide à la résolution de problèmes. ▪ Planifier l'enchaînement des tâches et élaborer un calendrier du projet. ▪ Prévoir des temps/activités d'analyse réflexive et de formalisation des nouveaux savoirs. ▪ Planifier des réunions régulières de co-gestion du projet permettant de faire le point sur l'avancée du projet. ▪ Identifier les ressources/moyens concrets nécessaires à la réalisation du projet. ▪ Prévoir un bilan final du projet et une double évaluation : <ul style="list-style-type: none"> – Coévaluation de l'entreprise collective. – Évaluation des acquis de chacun par rapport aux objectifs pédagogiques.
	Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer la démarche interdisciplinaire dans l'acte « ordinaire » d'enseignement. ▪ Collaborer avec les enseignants de : <ul style="list-style-type: none"> – La même discipline. – Disciplines différentes. – La même discipline, enseignée dans l'établissement/d'autres sections bilingues en différentes langues. ▪ Accepter de plonger dans un sujet inconnu, même si l'insécurité déstabilise parfois. ▪ Ne pas se laisser « enfermer » par la répartition horaire entre les disciplines. ▪ Être conscient du regard/des apports/des méthodes spécifiques dont on est porteur. ▪ Apprendre à partager ses savoirs. ▪ Accepter de rompre avec l'incognito dans lequel travaillent d'habitude les enseignants, jouer le jeu de la transparence. ▪ Accepter que les enseignants mettent en œuvre des séquences qui ne sont pas propres à leur discipline. ▪ Mobiliser les apprenants et leur famille, le milieu social, l'établissement. ▪ Faire appel à des acteurs externes au processus scolaire. ▪ S'engager dans une démarche de recherche-action.

2. COMPETENCES PEDAGOGIQUES

Activité : L'enseignant doit être capable de ...	Compétences spécifiques	
2.1. Mettre en œuvre un projet interdisciplinaire bilingue	Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre l'élève au centre du processus d'apprentissage. ▪ Cogérer le projet avec les élèves : <ul style="list-style-type: none"> – Négocier un contrat pédagogique explicite. – Définir un calendrier. – Animer des temps de cogestion pour : <ul style="list-style-type: none"> × Faire le point sur la conduite collective de l'action. × Aider à prendre conscience des acquisitions individuelles en cours. × Aider à dépasser les conflits. × Relancer la dynamique. ▪ Adopter une démarche inductive. ▪ Faire surgir les représentations préalables des élèves. ▪ Expliciter les liens entre savoirs d'action et savoirs théoriques. ▪ Susciter des conflits cognitifs pour renforcer les acquisitions. ▪ Développer la coopération entre les élèves. ▪ Constituer des sous-groupes de travail. ▪ Favoriser l'implication et l'initiative des élèves. ▪ Responsabiliser les élèves. ▪ Prendre en compte et utiliser positivement la parole des élèves. ▪ Repérer dans l'action les problèmes rencontrés par les élèves. ▪ Aider les élèves à résoudre les problèmes rencontrés. ▪ Adapter la configuration du co-enseignement aux activités et objectifs visés : <ul style="list-style-type: none"> – co-gestion simultanée ou alternée de la mise en place, d'animation des situations d'apprentissage. – Différenciation des rôles en vue d'observer les processus d'enseignement/apprentissage, d'évaluer les résultats, soutenir les élèves, soutenir l'enseignant... ▪ Conduire un bilan final évaluant : <ul style="list-style-type: none"> – L'action du groupe. – L'atteinte individuelle des objectifs visés par le projet. – Sa propre conduite du projet.
	Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accepter de ne pas maîtriser tout le contenu aux yeux des élèves. ▪ Remettre en cause les relations traditionnelles au pouvoir et au savoir dans la classe. ▪ Se positionner en tant que : <ul style="list-style-type: none"> – Formateur-recours. – Aide à la résolution de problèmes. – animateur / coanimateur. ▪ Éviter les dérives « productivistes » (focalisation sur la réalisation du produit final) et « alibi » (focalisation sur les connaissances à acquérir). ▪ Être ouvert à l'imprévu et prêt à s'engager dans des apprentissages en fonction des besoins ou des demandes des élèves. ▪ Éviter les dérives face aux problèmes des élèves (faire à la place des élèves, montrer aux élèves comment procéder, être totalement non directif).

